
Maîtrise en enseignement (français, langue seconde)

1
9
5
9

Directeur(trice): Nadine Talbot
CPCS - Maîtrise en enseignement
819 376-5011, poste 3625

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maîtrise en éducation (M.Ed.)

Crédits: 60

Note

Ce programme est fermé aux admissions.

Présentation

Ce programme mène à l'obtention d'un brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Il s'agit d'une autorisation permanente qui est délivrée aux diplômés en enseignement.

Pour en savoir plus au sujet du programme, veuillez consulter le site web du Département : Maitrises en enseignement

En bref

L'offre de cours de ce programme ne permet pas d'être inscrit à temps complet. Il est donc difficile pour les étudiants internationaux d'obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'études pour ce type de programme qui est offert à temps partiel seulement.

Notre programme de maîtrise en enseignement secondaire répond à un important besoin d'enseignants légalement qualifiés dans les écoles québécoises. Il s'adresse aux candidats ayant et n'ayant pas de lien d'emploi en enseignement. Le diplôme donne accès à un brevet d'enseignement. Il comporte les huit profils de formation suivants : français, mathématiques, univers social, science et technologie, éthique et cultures religieuses, anglais, espagnol et français, langue seconde.

Ce programme permet aux étudiants québécois d'enseigner partout au Canada.

Objectifs du programme

Le programme est axé sur la professionnalisation et le développement de l'identité professionnelle des enseignants ainsi qu'une approche culturelle de l'enseignement. Il vise à former des enseignants compétents.

Plus particulièrement, le programme de maîtrise en enseignement :

- permet le développement des treize compétences professionnelles en enseignement;
- intègre une formation à la didactique, à la psychopédagogie, aux fondements de l'éducation ainsi qu'une formation en milieu de pratique qui favorisent l'appropriation d'une base de connaissances communes à la profession enseignante, l'enrichissement de ces connaissances et leur mise à jour;
 - exploite de manière explicite l'établissement conscient de liens étroits entre les savoirs théoriques et les savoirs expérientiels;
 - tient compte du Programme de formation de l'école québécoise et incite au rehaussement de la capacité de réflexion critique au sujet des disciplines et de l'enseignement des disciplines;
 - vise à développer un regard critique sur les résultats issus de la recherche de même que la capacité à collaborer à des recherches dans le milieu scolaire;
 - intègre divers éléments culturels de manière à répondre, en contexte réel, à la diversité culturelle et sociale de la société québécoise.

Concentrations, profils, cheminements

Les profils suivants sont ouverts aux admissions

1951 (français langue maternelle)

1952 (mathématiques)

1953 (science et technologie)

1954 (univers social)

1955 (éthique et culture religieuse)

1956 (anglais langue seconde)

1957 (espagnol langue seconde)

1959 (français langue seconde)

Atouts UQTR

La plupart des séances de cours se déroulent en conférence WEB en utilisant un outil technologique supporté par l'Université à Trois-Rivières. Cette modalité technologique permet la création de classes virtuelles mettant en contact direct le professeur et tous les étudiants. L'approche-programme utilisée permet la création d'activités de formation intégrées et novatrices. Pour chaque cours de 3 crédits ou 45 heures, une fin de semaine intensive de cours se tiendra sur le campus de l'UQTR (durée : de 9 à 12h; vendredi soir et samedi ou samedi et dimanche). Pour un cours de 2 crédits, le présentiel sera de 6 à 9 heures.

Stages

Pour en savoir plus au sujet des stages en enseignement des langues secondes, veuillez consulter le site web suivant : Stages de la maîtrise en enseignement des langues secondes

Admission

Pour les exigences relatives au français dans les programmes en enseignement, le candidat est invité à consulter l'onglet « Règlements pédagogiques particuliers » au bas.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Le programme est offert à temps partiel.

Comme l'offre de cours de ce programme ne permet pas d'être inscrit à temps complet, il est de la responsabilité des étudiants internationaux de vérifier l'impact d'une inscription à temps partiel sur toute demande à faire au ministère de l'Immigration de la francisation et de l'intégration (MIFI), notamment un renouvellement d'un permis d'études et d'un permis post-diplôme.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Le dossier académique des candidats universitaires ayant réalisé un baccalauréat disciplinaire compte comme principale référence. Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) et doit avoir réussi un minimum de 45 crédits dans une discipline étroitement liée au profil de formation choisi. L'expérience professionnelle ou des circonstances particulières pourront être considérées pour admettre les candidats à partir de 2,8 sur 4,3. Le candidat qui détient les 45 crédits exigés par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES), mais qui ne possède pas toutes les connaissances requises pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

L'expérience en enseignement ne peut avoir pour effet de modifier la durée des stages.

Une connaissance satisfaisante de la langue française à l'oral et à l'écrit est exigée. Les étudiants admis doivent effectuer le test de diagnostic en français (TEDFRA-Enseignement) en ligne qui leur indique, à l'aide d'une fiche détaillée, les aspects de la langue à travailler pour améliorer leur compétence et ainsi, se préparer au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE). Au besoin, les étudiants pourront se prévaloir de l'aide offerte par le Centre d'aide en français (uqtr.ca/SAE) ou suivre des cours d'appoint de l'UQTR.

Les étudiants du profil français (langue maternelle et langue seconde) doivent avoir une excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit et ils seront soumis à un test pour en témoigner.

Les étudiants des profils de l'anglais (langue seconde) et de l'espagnol (langue seconde) doivent aussi avoir une très bonne connaissance de la langue seconde à l'oral et à l'écrit. Un test, auquel tout candidat doit se soumettre, permet de s'assurer que les exigences sont satisfaites.

Il importe aussi d'avoir une connaissance suffisante des principaux logiciels appropriés aux travaux demandés.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Toute demande d'admission comprenant le dossier complet du candidat sera étudiée. Si nécessaire, les candidats seront appelés à se soumettre à d'autres mesures de sélection. Le dossier académique des candidats universitaires ayant réalisé un baccalauréat ou d'un grade de premier cycle universitaire disciplinaire compte comme principale référence. Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) (12/20) et doit avoir réussi un minimum de 45 crédits dans une discipline étroitement liée au profil de formation choisi.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (45 crédits)

DID6008	La didactique et les stratégies pédagogiques en enseignement secondaire (EDU6021)
DLA1042	Stage II angl., esp. ou français L2 : Analyse réflexive de ses interventions prof. (9 crédits) (DLA1044; DME6004)
EDU6015	Les professions en éducation: rétrospectives et perspectives
EDU6021	Processus cognitifs et disciplines scolaires
EDU6032	Travail de recherche en enseignement (essai) (6 crédits) (SRE6008; DLA1038 ou DLA1039 ou PDG1058 ou PDG1059)
EEI6001	Gestion éducative de la classe en contextes variés
PDG6012	Système scolaire québécois et changements en éducation
PDG6029	Éthique professionnelle et droit de l'éducation
PED6006	École, famille et société
PSD6005	Développement socioaffectif de l'adolescent et expérience scolaire
SRE6008	Recherche en éducation : fondements et démarches
TLE6008	Intégration des TIC en enseignement des disciplines

Cours optionnels (15 crédits)

Les cours du profil anglais langue seconde (9 crédits)

DLA1038	Stage I anglais, espagnol ou français L2 : observation, assistanat et expérimentation (6 crédits) (DID6008; PDG6012)
DLA1039	Stage I anglais, espagnol ou français L2 : exploration de sa pratique (6 crédits) (DID6008; PDG6012)

Les étudiants n'ayant pas de lien d'emploi suivent le cours DLA1038. Les étudiants ayant un lien d'emploi suivent le cours

DLA1039.

DID6019	Didactique des langues secondes (EDU6021; EDU6033)
DID6020	Difficultés d'apprentissage et enseignement des langues secondes (EDU6033)
DME6004	Pratiques d'évaluation des langues secondes et leurs fondements

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- À la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- À la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CEFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %; pour l'enseignement du français langue seconde, le seuil de réussite est de 70 % pour chacun des deux volets.

- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- En cas d'échec au TECFÉE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.

- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.

- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Règlement pédagogique particulier relatif aux stages en enseignement

Lors du trimestre où l'étudiant est inscrit au cours PDG1058 Stage I: observation, assistantat et expérimentation (6 crédits) ou PDG1059 Stage I: exploration de sa pratique (6 crédits) (pour les profils 1951 à 1955) et DLA1038 Stage I anglais ou espagnol L2: observation, assistantat et expérimentation (6 crédits) ou DLA1039 Stage I anglais, espagnol ou français L2 : exploration de sa pratique (6 crédits) (pour les profils 1956, 1957 et 1959), ce dernier peut s'inscrire à un seul cours de 3 crédits en présentiel, en ligne ou par correspondance.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que le cours PDG1060 Stage II: analyse réflexive de ses interventions professionnelles (9 crédits) ou DLA1042 Stage II anglais ou espagnol L2: analyse réflexive de ses interventions professionnelles (9 crédits).

L'expérience en enseignement d'un candidat ne peut donner lieu à une reconnaissance d'acquis pour les stages.

Aucune reconnaissance d'acquis ne sera accordée pour des stages en enseignement qui auraient été réalisés dans un autre établissement universitaire.

Aucune reconnaissance d'acquis ne pourrait avoir comme effet de modifier la durée d'un stage.

Pendant le stage I, un seul cours de trois crédits (ou l'équivalent) peut être suivi par le stagiaire.

Les préalables au stage I sont : EDU6021, DID6008 et PDG6012.

Pendant le stage II, aucun autre cours ne peut être suivi par le stagiaire.

Les préalables au stage II sont : stage I (et ses trois préalables), DME6003, les deux cours de didactique spécifique, EEI6001, PSD6005, SRE6008, TLE6008 ainsi que la réussite du TECFEE.

Pour être autorisé à faire un stage, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne de 2,5 ou plus.

Les stages I et II ne peuvent pas être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire.

Le stage I de la maîtrise en enseignement doit durer huit (8) semaines consécutives et le stage II, 13 semaines consécutives, à l'intérieur d'une même session académique.

Selon le Règlement des études de premier cycle (section 14, article 160), l'étudiant a la possibilité d'abandonner son stage sans mention d'échec. La date butoir du calendrier marquant la moitié du stage correspond à la moitié des heures prévues pour chaque stage. Le nombre d'heures du stage se calcule de la façon suivante : un jour de stage équivaut à 6 heures (référence à la tâche d'un enseignant de 32h/semaine) et un séminaire préalable à 3 heures. Le décompte de la moitié des heures transformées en jours (1 jour - 6 heures) se fait à compter du début du stage dans le milieu.

En cas d'échec ou d'abandon d'un stage, celui-ci ne peut être repris qu'une seule fois.

L'échec de la reprise du stage conduit à l'exclusion du programme.

Un stagiaire sans lien d'emploi ne peut faire ses deux stages dans la même école, sauf dans des circonstances particulières que la direction de programme et le responsable pédagogique des stages estiment suffisantes.

Un stagiaire ne peut avoir le même enseignant associé pour ses deux stages, sauf dans des circonstances exceptionnelles que la direction des programmes et le responsable pédagogique des stages estiment suffisantes.

Pour être autorisé.e à faire le cours EDU6032 Travail de recherche en enseignement (essai) (6 crédits), l'étudiant.e doit avoir réussi le TECFEE en plus des différents préalables précisés au cours.

Notes :

- Le Comité de programme de la maîtrise en enseignement convient de ne pas autoriser un étudiant à suivre les cours de didactique spécifique dans un autre établissement que l'UQTR.

- Afin de maximiser le développement des compétences professionnelles en enseignement, le comité de programme suggère fortement aux étudiants de profiter des stages pour se familiariser avec divers contextes d'enseignement (établissement public versus établissement privé) de même qu'avec différentes clientèles estudiantines (premier cycle du secondaire versus deuxième cycle). Par

conséquent, il apparaît souhaitable, selon la recommandation du CAPFE, qu'un étudiant réalise ses deux stages dans une diversité de lieux et soit en contact avec divers modèles d'enseignement.

Dans des circonstances exceptionnelles, un étudiant inscrit dans l'un ou l'autre des profils 1956, 1957 ou 1959, qui est à l'emploi d'une école primaire, qui possède une expérience significative en enseignement au primaire au sein de la même école et qui a une recommandation de son employeur ou de la commission scolaire à l'effet que son engagement est à long terme, pourrait être autorisé à réaliser ses deux stages dans sa classe, au primaire. L'étudiant qui désire se prévaloir de cette mesure doit déposer une demande par écrit au Comité de programme de la maîtrise en enseignement au secondaire et fournir les pièces la justifiant.

Description des activités

DID6008 La didactique et les stratégies pédagogiques en enseignement secondaire (EDU6021)

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à se familiariser avec la didactique et la pédagogie. Il constitue une introduction à la réflexion sur l'enseignement et l'apprentissage et sur les concepts les plus importants des didactiques disciplinaires. Il prépare à l'étude de la didactique des disciplines enseignées au secondaire.

Étude de modèles et de théories sous-jacentes à la didactique des disciplines et de stratégies d'apprentissage centrées sur l'acteur enseignant, les élèves et les objets d'apprentissage. Examen comparatif du concept de stratégie appliqué à diverses dimensions de l'acte éducatif. Analyse critique de stratégies à partir de grilles multidimensionnelles et selon les besoins des élèves et le contexte.

Analyse a priori et a posteriori, champ conceptuel, conception et représentation, contrat didactique, contrat pédagogique, dévolution, situations (didactiques, a-didactiques, non didactiques), erreur, obstacles (didactiques, épistémologiques, ontogéniques), transposition didactique, triangle didactique, rupture cognitive, conflit cognitif, zone proximale de développement (ZPD).

DID6019 Didactique des langues secondes (EDU6021; EDU6033)

Introduire à la réflexion sur l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes et étrangères ainsi que sur les concepts didactiques importants dans cette discipline. Permettre à la personne étudiante de s'appropriier et de comprendre les programmes L2 au primaire et au secondaire. S'initier et approfondir les concepts et méthodes propres à la didactique et à l'intervention pédagogico-didactique en enseignement des langues secondes. Élaborer des séquences didactiques.

Concepts de didactique générale : contrats didactique et pédagogique, triangle didactique, transposition didactique, conflit cognitif et zone proximale de développement (ZPD). Les programmes L2 au primaire et au secondaire : historique et fondements ; structure, composantes et finalités du programme. Principales approches en didactique des L2. Principes de planification et d'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage : sélection, séquenciation, distribution et intégration. Principes et analyse critique de stratégies d'enseignement-apprentissage d'une L2 en contexte scolaire. Théories de la motivation à l'apprentissage d'une L2.

L'approfondissement théorique et la mise en pratique dans des situations pédagogiques de ces différents contenus tiendront compte de l'expérience en enseignement des personnes étudiantes. Les expériences concrètes seront mises au profit du développement d'une communauté d'apprentissage.

Les compétences principales visées :

CP3 Planifier des situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP8 Soutenir le plaisir d'apprendre

DID6020 Difficultés d'apprentissage et enseignement des langues secondes (EDU6033)

Étudier des principales théories et modèles en apprentissage des langues secondes. Connaître les difficultés particulières à l'enseignement-apprentissage d'une langue seconde. Concevoir des interventions adaptées et ciblées en enseignement d'une langue seconde au primaire et au secondaire.

Concepts de langue, compétence, compétence communicative et habiletés langagières (skills). Principales théories et principaux modèles en acquisition des langues secondes. Développement du langage et interlangue, différences et similitudes des processus d'acquisition de la L1 et la L2. Concepts d'erreur (error et mistake) et d'obstacles (didactiques, épistémologiques, ontogéniques). Difficultés d'apprentissage de la langue cible des points de vue de :

1) la linguistique – différences et similitudes entre

langue maternelle et langue seconde ; analyse contrastive et analyse des erreurs;

2) l'apprenant – différences individuelles; « critical

period hypothesis »; stratégies d'apprentissage et de communication;

3) la communication dans la classe de L2 – l'organisation physique de la classe; dimensions verbales et non verbales de la communication de la personne enseignante de L2.

Planification et élaboration de situations d'enseignement-apprentissage ciblées sur l'enseignement des difficultés de la L2.

Les compétences principales visées :

CP3 Planifier des situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP8 Soutenir le plaisir d'apprendre

DLA1038 Stage I anglais, espagnol ou français L2 : observation, assistantat et expérimentation (6 crédits) (DID6008; PDG6012)

Le stage Observation, assistantat et expérimentation permet à l'étudiant de renouveler son regard sur les divers aspects de la profession d'enseignant d'anglais, d'espagnol ou de français langue seconde et les dimensions de la vie d'une école secondaire. Le stagiaire observe et assiste l'enseignant associé dans ses tâches. Il recueille également des informations sur le travail des autres intervenants dans l'école. De plus, il expérimente des habiletés d'enseignement en mobilisant ses savoirs didactiques et psychopédagogiques. Le stage vise le développement progressif de compétences professionnelles par la réflexion qui accompagne les observations et la cueillette d'informations et par des interventions du stagiaire en classe et dans l'école. Le stage se déroule dans la langue ciblée par le profil, c'est-à-dire en anglais, en espagnol ou en français.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

DLA1039 Stage I anglais, espagnol ou français L2 : exploration de sa pratique (6 crédits) (DID6008; PDG6012)

Le stage Exploration de sa pratique permet à l'étudiant de renouveler son regard sur les divers aspects de la profession d'enseignant d'anglais, d'espagnol ou de français langue seconde et les dimensions de la vie d'une école secondaire. Le stagiaire recueille des informations sur le travail des autres intervenants dans l'école. De plus, il expérimente des habiletés d'enseignement en mobilisant ses savoirs didactiques et psychopédagogiques. Le stage vise le développement progressif de compétences professionnelles par la réflexion qui accompagne la cueillette d'informations et les interventions du stagiaire en classe et dans l'école. Le stage se déroule dans la langue ciblée par le profil, c'est-à-dire en anglais, d'espagnol ou de français.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

DLA1042 Stage II angl., esp. ou français L2 : Analyse réflexive de ses interventions prof. (9 crédits) (DLA1044; DME6004)

Le stage Analyse réflexive de ses interventions professionnelles vise globalement l'accroissement graduel de la qualité des interventions didactiques et pédagogiques du stagiaire dans le contexte de l'enseignement de l'anglais, de l'espagnol ou du français, l'évolution de sa capacité à analyser sa pratique professionnelle et les situations éducatives ainsi que le développement de son rôle d'acteur de changement dans le milieu scolaire. La construction et la coconstruction de savoirs sur les activités d'enseignement-apprentissage-évaluation contribuent à l'atteinte de ces objectifs. Le stage se déroule dans la langue ciblée par le profil, l'enseignement de l'anglais, ou de l'espagnol.

Les compétences principales visées :

CP1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 Mettre en oeuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 Évaluer les apprentissages

CP6 Gérer le fonctionnement du groupe-classe

CP7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 Soutenir le plaisir d'apprendre

CP9 S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

CP10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CP11 S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

CP12 Mobiliser le numérique

CP13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

DME6004 Pratiques d'évaluation des langues secondes et leurs fondements

Familiariser la personne étudiante aux différents aspects de l'évaluation en enseignement-apprentissage d'une langue seconde et en évaluation des apprentissages des élèves du primaire et du secondaire en cohérence avec le programme du MELs et dans le cadre d'un

enseignement par compétences des langues secondes. Appliquer les principes d'évaluation lors de l'élaboration de stratégies et d'outils d'évaluation en enseignement des langues secondes dans le cadre d'une approche par compétences.

Fondements, principes théoriques et concepts de base en évaluation. Testing et évaluation; validité et fiabilité; processus d'évaluation. Cadre général pour l'évaluation des compétences en langues secondes. Distinction des principales formes d'évaluation : critériée et normative; diagnostique, formative et sommative; évaluation au service de l'apprentissage, évaluation en tant qu'apprentissage et évaluation de l'apprentissage. Distinction entre évaluation de connaissances, de skills et de compétences. Instruments d'évaluation en enseignement-apprentissage des langues secondes. Elaboration, expérimentation et analyse critique d'outils d'évaluation pour l'enseignement des langues secondes au primaire et au secondaire.

Les compétences principales visées :

CP5 Évaluer les apprentissages

CP7 Tenir compte de l'hétérogénéité du groupe-classe

CP8 Soutenir le plaisir d'apprendre

EDU6015 Les professions en éducation: rétrospectives et perspectives

L'objectif général de ce cours est de permettre à la personne étudiante d'analyser l'évolution des représentations de l'éducation et de l'enseignement à travers les âges et de saisir les enjeux et les défis actuels des métiers et des professions de l'éducation. La personne étudiante sera amenée à : étudier, à travers une démarche socio-historique, les figures de la personne enseignante qui ont jalonné l'histoire de l'éducation, comprendre l'articulation de ces figures aux contextes sociaux et culturels qui les ont portées, appréhender les problématiques des représentations des métiers et des professions de l'éducation et en dégager les dimensions culturelle, politique, sociale, stratégique et professionnelle et, enfin, approfondir sa réflexion sur sa propre identité professionnelle en tant qu'héritier, interprète et critique de la "réalité éducative". Dans l'optique de l'acquisition d'une culture générale en sciences de l'éducation, ce cours permet un tour d'horizon critique de l'histoire des pratiques et des pensées éducatives en occident.

Les compétences principales visées

CP1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP9 S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

CP13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

EDU6021 Processus cognitifs et disciplines scolaires

L'objectif général de ce cours est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec les théories et les modèles explicatifs des structures et des processus cognitifs particuliers à l'apprentissage. L'étudiant sera amené à : prendre connaissance des écrits scientifiques sur la question, situer des facteurs qui peuvent influencer le déroulement des activités dans une démarche d'enseignement-apprentissage, explorer les caractéristiques épistémologiques du champ disciplinaire, analyser différents phénomènes liés à l'apprentissage et à l'enseignement dans le champ disciplinaire, établir des relations avec le développement intellectuel et les styles d'apprentissage. Ce cours est une occasion de prendre connaissance des derniers développements en matière de théories de l'apprentissage.

EDU6032 Travail de recherche en enseignement (essai) (6 crédits) (SRE6008; DLA1038 ou DLA1039 ou PDG1058 ou PDG1059)

Le cours Travail de recherche en enseignement (essai) a pour but de permettre à l'étudiant.e de réaliser un projet de recherche en lien avec les apprentissages réalisés dans ses cours et dans ses stages, principalement son stage 2. Dès le début du cours, l'étudiant.e aura à déterminer une thématique et une question de recherche qui découlera d'une réflexion de la pratique enseignante à la lumière d'écrits scientifiques sur le sujet. L'essai professionnel présenté à la fin du cours devra faire ressortir la problématique, le cadre conceptuel, la méthodologie suivie, l'analyse des données et l'interprétation des résultats de l'intervention. La collecte des données aura lieu dans son milieu de stage lors du stage 2.

EEl6001 Gestion éducative de la classe en contextes variés

Initier ou poursuivre le développement de compétences en matière de gestion éducative d'un groupe-classe adaptés aux besoins et caractéristiques des élèves du secondaire.

Initiation aux principaux modèles et approches théoriques en gestion de classe et relatifs à la motivation et à l'autodétermination. Appropriation par la personne étudiante de stratégies de gestion de classe participative, responsabilisante et soutenant la motivation et l'autonomie au secondaire. Familiarisation avec diverses stratégies de gestion de classe visant à soutenir les élèves présentant des difficultés socioémotionnelles et comportementales. Développement d'une vision critique des pratiques punitives et coercitives et

exploration des solutions de remplacement recommandées par la recherche. Dimension éthique et légale de la gestion de la classe. Analyse des solutions relatives à diverses problématiques : intervention en situation de crise, violence, intimidation, etc. Intégration des notions abordées dans ce cours avec les stages et l'expérience dans une perspective de soutenir un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique. Analyse de situations problèmes concrètes de gestion de la classe, réflexion critique sur sa pratique, ses compétences et ses stratégies adaptatives.

Les compétences principales visées :

CP6 Gérer le fonctionnement du groupe-classe
CP7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

PDG6012 Système scolaire québécois et changements en éducation

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes liés au domaine de l'éducation ainsi que les lois et règlements régissant l'éducation. Comprendre la structure du système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure de porter un regard critique sur certains faits. Situer le rôle de l'enseignant et pouvoir s'y situer en tant qu'acteur face à diverses problématiques professionnelles. Se donner une vision cohérente du travail et de la carrière en enseignement.

Connaître les diverses politiques ministérielles et les orientations générales qui ont mené à la constitution du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Confronter ses « préconceptions » relativement à la fonction d'enseignant aux approches pédagogiques souhaitables et aux visées de la formation des élèves et en regard des postures attendues des maîtres, des interventions jugées pertinentes et de la construction des compétences visées pour les élèves au fil de leur formation.

Vue d'ensemble du système scolaire. Aperçu sociohistorique de son évolution. Lois et règlements. Structure et fonctionnement des commissions scolaires. Syndicalisme et profession enseignante. Débats et enjeux de l'éducation. École et vie d'établissement.

Curriculum et régimes pédagogiques. Réseaux collégial et universitaire. Enseignement professionnel et éducation aux adultes. Carrière en enseignement et comportement au travail des enseignants.

Assises des orientations du nouveau pédagogique. Nature et composantes du PFEQ, ses visées dans les axes horizontal et vertical de la formation des élèves. La question des compétences, ressaisie à la fois à travers les qualités des futurs enseignants, comme à travers les compétences disciplinaires et transversales développées par les élèves au fil de leur parcours scolaire. Constitution des « cycles » et impacts sur la nature même de la formation. Réforme et contre-réforme : bilan des propos et des argumentations des uns et des autres et recherches scientifiques à l'appui de positions diversifiées.

Les compétences principales visées

CP1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP9 S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

CP13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PDG6029 Éthique professionnelle et droit de l'éducation

Le professionnalisme en enseignement implique une compréhension approfondie du cadre éthique et légal de la profession et l'utilisation judicieuse et responsable de ces balises dans l'exercice de ses fonctions. L'étudiant sera amené à :

- comprendre ses diverses obligations éthiques et légales envers ses élèves et leurs parents, ses collègues, la communauté école, la société et la profession ;
- explorer les enjeux éthiques liés à la pratique enseignante ; - prendre connaissance des éléments juridiques qui concernent le personnel enseignant (par exemple, les chartes canadienne et québécoise, la loi sur l'instruction publique, le code criminel, la loi sur la protection de la jeunesse) ;
- appréhender des concepts fondamentaux de l'éthique enseignante (par exemple, in loco parentis, l'obligation de signaler, le secret professionnel, le droit à la vie privée, l'autonomie professionnelle et la liberté académique) ;
- approfondir sa réflexion sur le rôle de modèle de moralité exemplaire exigé des enseignants, et
- développer la capacité à justifier ses décisions et ses interventions auprès des parties intéressées.

Au moyen d'étude de cas, ateliers de discussion, débats, et analyses jurisprudentielles, l'étudiant s'achemine vers l'acquisition de la culture du professionnalisme en enseignement et une reconnaissance des valeurs qui la sous-tendent.

PED6006 École, famille et société

Intention du cours

Réfléchir sur l'influence des inégalités sociales sur les pratiques scolaires, sur l'expériences des élèves et sur les relations école famille-communauté. Comprendre l'influence des inégalités sociales et de la diversité des environnements humains sur l'apprentissage des élèves et en analyser les enjeux pour les acteurs et actrices scolaires. Analyser des débats scientifiques et sociaux concernant les inégalités éducatives et la prise en compte de la diversité sociale à l'école. Se familiariser avec différentes approches et concepts pour appréhender la diversité sociale en éducation. Développer une représentation complexe des élèves, des familles et des communautés appartenant à des groupes minorisés, notamment ceux qui sont considérées "à distance" de l'école.

Contenu du cours

Approches constructiviste, inclusive, anti-oppressive, décoloniale. Les concepts d'inégalités sociales en éducation, de processus d'exclusion. Les réalités et expériences des élèves et familles de milieux défavorisés, les familles immigrantes/racisées, les communautés autochtones, les familles monoparentales, les familles LGBTQ+). Les divers modèles de collaboration école

famille-communauté. Liens d'interdépendance entre l'école et la communauté environnante. Moyens permettant la mise à jour de ses connaissances dans ce domaine.

Les compétences principales visées :

CP1 Agir en tant que médiatrice d'éléments de culture

CP10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CP13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PSD6005 Développement socioaffectif de l'adolescent et expérience scolaire

Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les savoirs explicatifs du développement socioaffectif à l'adolescence et de comprendre les effets des facteurs socioaffectifs sur l'expérience scolaire au secondaire. Le préparer à les prendre en compte en contexte réel d'enseignement.

L'adolescence dans la société d'hier et d'aujourd'hui. Caractéristiques de l'adolescent contemporain et enjeux de l'expérience scolaire. Développement psychosocial de l'adolescent et environnements sociaux. Transition du primaire au secondaire tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes. Analyse des liens entre facteurs sociaux et familiaux du développement socioaffectif de l'adolescent et l'expérience

scolaire. Etude de problématiques contemporaines de l'adolescence et leurs prises en compte à l'école. Analyse des situations à la lumière des recherches récentes sur les phénomènes sociaux. Défis à relever par le milieu scolaire et rôle de l'enseignant.

Approche systémique du développement socioaffectif de l'adolescent en vue d'interventions variées tenant compte de la complexité et de la diversité des contextes éducatifs. Moyens de travailler en collégialité et concertation avec les différents intervenants scolaires dont les professionnels des services éducatifs complémentaires.

Les compétences principales visées :

CP1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 Soutenir le plaisir d'apprendre

SRE6008 Recherche en éducation : fondements et démarches

Étudier différentes méthodes de recherche en éducation. Approfondir sa compréhension de la séquence générale du processus de recherche scientifique. Survoler les éléments communs de la démarche de recherche: analyse de la situation, définition du problème et problématique, cadre conceptuel, analyse des hypothèses ou des objectifs de recherche. Explorer les fondements épistémologiques et éthiques des savoirs scientifiques produits par les sciences humaines et sociales.

Buts et fondements épistémologiques selon les types de recherche. Principales problématiques de recherche en éducation. Posture du chercheur. Stratégies de recherche les plus utilisées en éducation. Recherche documentaire, recension et analyse critique d'écrits. Ce cours permet à l'étudiant d'avoir une vue d'ensemble des fondements de la recherche en éducation et des démarches scientifiques les plus courantes.

TLE6008 Intégration des TIC en enseignement des disciplines

Développer la compétence à mobiliser le numérique pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation (formation continue). Développer sa pensée critique à l'égard du numérique (apports et limites documentés des outils, modèles et théories en technologie éducative, avancées scientifiques). Innover et faire preuve de créativité avec le numérique (projets créatifs, ouverture face à l'innovation).

Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique (enjeux numériques, réflexion éthique). Développer et mobiliser ses habiletés technologiques (mise à jour des habiletés technologiques, technologies émergentes). Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage (potentiel didactique et pédagogique). Développer et mobiliser sa culture informationnelle (littératie numérique et médiatique, éducation aux médias). Collaborer à l'aide du numérique (environnements collaboratifs, modalités de collaboration).

Communiquer à l'aide du numérique (outils numériques de communication, conventions liées à la communication). Produire du contenu avec le numérique (choix réfléchis des outils numériques, recours à différents supports médiatiques, productions multimodales). Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés (fonctionnalités d'aide à l'apprentissage). Résoudre une variété de problèmes avec le numérique (représentation du problème, pistes de solution et mobilisation de diverses ressources numériques).

À la lumière des récents écrits scientifiques, étude des effets de l'utilisation des TIC sur l'apprentissage des élèves, le rôle de la

personne enseignante et l'organisation de la classe. Initiation aux concepts et modèles issus de la technologie éducative. Regard sur le processus d'intégration pédagogique des TIC.

Les compétences principales visées :

CP3 Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
CP12 Mobiliser le numérique